MorVent en Colère

MorVent en Colère

Association pour la défense du patrimoine naturel du Morvan
des Grands Lacs (association loi 1901 n° W581000786)
Mairie
58230 SAINT-AGNAN

morventencolere@gmail.com

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 27 janvier 2018 à 17 h à la salle des fêtes de St Germain de Modéon

Ordre du jour

1. Point sur les actions en cours
2. Préparation des assises n° 2 (juin 2018)
3. Concours de photos
4. Financement de l'association – Rescrit – cotisations 2018
5. Questions diverses

Membres présents

Plus de 70 personnes ont été présentes à cette réunion, mais n'ont pas toutes signé la liste de présence

- 45 présents ont signé
- 28 procurations

L'Assemblée peut valablement délibérer, aucun quorum minimum n'étant requis par les statuts.

1 Convocation à l'AG ordinaire

Celle-ci a été faite par mail le 11 janvier 2018, et par courrier pour les personnes ne disposant pas de mail, en conformité avec les statuts.

2 Points abordés

Le président rappelle que l'objet de cette AG est d'informer les membres de l'association sur les activités de notre association depuis notre dernière assemblée générale informative du 9 septembre 2017.

Il propose que nos activités soient sur un cycle renouvelé le 1er avril de chaque année. De ce fait, lors de la prochaine AG qui aura lieu le 24 mars 2018 (et non les 31 mars), dans un lieu à définir, les éléments statutaires seront présentés (comptes, rapport d'activité, quitus aux membres du CA et du bureau, …) et le nouvel appel cotisation sera lancé.

Il fait une présentation globale des activités en cours et des projets de l'association.

Voir présentation Power Point est mise sur le site morventenecolere.org Association / Assemblées générales (code d'accès nécessaire, le même que pour les lettres d'information).

Un complément d'information a été donné sur notre participation au colloque LPO sur éoliennes et faune, en novembre à Bordeaux. Il apparait que la LPO est financée par les promoteurs éoliens (quelle indépendance ?) et que les présentations faites alors sont ensuite utilisées même si elles ne sont pas

crédibles. Par exemple, lors de ce colloque une présentation faite sur les outardes, remise en cause lors de cette réunion car discutable dans ses conclusions, est néanmoins utilisée pour défendre des projets éoliens.

3 Discussion

Suite à la présentation une discussion est ouverte :

- Lors de l'enquête et dans nos actions vis-à-vis des autorités il faudra se focaliser sur les enjeux qui peuvent être reconnus, notamment les enjeux paysagers.
- La présence de Vézelay est importante et l'impact du projet sur ce site UNESCO est à mettre en avant. Un communiqué de presse sera finalisé.
- Pour se préparer à l'examen du dossier que nous pourrions avoir d'ici la fin de l'année, une présentation sera faite sur la composition d'un tel dossier lors de la prochaine assemblée générale.
- Préparer des petites banderoles « non aux éoliennes » qui pourrait être utilisées par les membres de l'association (mise sur leur maison par exemple).
- Une demande est faite pour que, lors de notre road show, nous étendions notre zone d'action (Saint Didier, par exemple)
- Une vidéo intéressante https://www.youtube.com/watch?v=zmhyPTtj2-Y

Diverses autres propositions d'action ont été faites, elles seront examinées par le bureau et seront présentées lors de prochaines assemblées générales.

Plus rien n'étant à délibérer, l'assemblée générale est levée à 18 h 30 et les participants sont invités à partager la galette des rois.

Le Président

Christophe NORMIER